



PROCES VERBAL DE REUNION DE TRAVAIL AVEC L'ITIE INTERNATIONALE

L'an deux mil dix-neuf et le trente avril s'est tenue une réunion téléphonique entre le Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA et le Secrétariat International de l'ITIE.

Ont pris part :

- Monsieur **Mamadou BADY BALDE**, le Directeur Régional Afrique Francophone et Madagascar ;
- Madame **CHIUGO Aghaji**, Chargée de la RCA au Secrétariat International de l'ITIE ;
- Monsieur **MOIDOKANA Robert**, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA,
- Monsieur **YARISSEM Jean Blaise**, Chef de Cellule chargé de l'Administration et des Finances au Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA.

Cinq points ont été inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- Introduction de Madame CHIUGO Aghaji ;
- Présentation de l'état actuel de l'ITIE-RCA ;
- Mise en œuvre adaptée : exigences essentielles pour la République Centrafricaine ;
- Financement des rapports et du Secrétariat Technique ;
- Participation à la conférence mondiale.

DE L'INTRODUCTION DE MADAME CHIUGO AGHAJI

Monsieur BADY a présenté Madame CHIUGO AGHAJI, qui était recrutée au Secrétariat International de l'ITIE courant février 2019.

Celle-ci a informé le Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA qu'elle a désormais la charge, au Secrétariat International de l'ITIE, d'appuyer la mise en œuvre du processus ITIE en République Centrafricaine, ainsi que quelques pays d'Afrique de l'Ouest Francophone.

Elle a indiqué sa joie de travailler avec la République Centrafricaine.

DE LA PRESENTATION DE L'ETAT ACTUEL DU SECRETARIAT TECHNIQUE ET DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE (GMP)

Le Coordonnateur National de l'ITIE-RCA a présenté la situation politique qui prévaut en République Centrafricaine, notamment l'Accord politique de Paix et de la Réconciliation, grâce auquel un Premier Ministre et un Gouvernement inclusif ont été établis.

Le Gouvernement a sollicité et obtenu le 30 avril courant le vote de confiance de l'Assemblée Nationale sur la Déclaration de politique Générale.

Il résulte de cette politique, la forte volonté du Gouvernement de préserver les acquis de l'ITIE et de poursuivre la mise en œuvre du processus.

Le Coordonnateur a indiqué au Secrétariat International de l'ITIE, la disponibilité du personnel de l'ITIE-RCA et la prise en charge financière des activités ITIE par le Gouvernement d'un montant de Quatre-vingt Millions (80.000.000) de FCFA, budget alloué au titre de l'année 2019, dont Vingt Millions (20.000.000) de FCFA sont en cours d'engagement.

Il a, par ailleurs, informé le Secrétariat International de l'ITIE de la réorganisation des organes de la mise en œuvre de l'ITIE-RCA intervenue en 2016, sur recommandation de l'Administrateur Indépendant.

Il a émis le vœu de renforcer les capacités des membres du Comité National de Pilotage de l'ITIE-RCA sur les Normes ITIE.

En outre, il a présenté un aperçu du projet Rapport Pilote élaboré par le Secrétariat Technique sur les données statistiques et fiscales de l'exercice 2016 dont les difficultés se présentent comme suivent :

- sur cinq directions générales couvertes, trois ont participé aux opérations de déclarations ;
- sur seize sociétés minières, une seule a participé ;
- sur treize Bureaux d'Achat import-export du diamant et or, six ont participé ;
- sur dix sociétés forestières, trois ont participé et
- sur trois sociétés pétrolières, toutes ont participé efficacement.

Il a informé le Secrétariat International qu'un état des lieux de la mise en œuvre de l'ITIE assorti d'un programme de travail avec toutes les parties prenantes au processus a été adressé à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Comité National de Pilotage de l'ITIE-RCA. Des rencontres de travail sont en cours de préparation.

DE LA MISE EN ŒUVRE ADAPTEE DU PROCESSUS ITIE

Les échanges ont porté sur l'urgente nécessité de la mise en œuvre adaptée de l'ITIE en République Centrafricaine.

Cette exigence procède des aménagements qui ont été apportés à la Norme ITIE qui mettent désormais l'accent sur le suivi par le Groupe Multipartite (le Comité National de Pilotage) de l'octroi des titres, de l'exploration et de la production, de la perception des revenus, leur répartition, les dépenses et les résultats d'ordre social et économique.

Il a été convenu que la République Centrafricaine adresse une demande dans ce sens au Secrétariat International aux fins de l'élaboration d'un Plan de Travail conséquent.

DES RAPPORTS ITIE

L'élaboration des Rapports ITIE conventionnels consistant à la collecte et au rapprochement des données fiscales par un Administrateur Indépendant est coûteuse.

C'est pourquoi, il est judicieux pour la République Centrafricaine de procéder à la déclaration ITIE intégrées.

Il s'agit, pour le Gouvernement à travers les Directions Générales des Douanes, des Impôts, du Trésor, des Mines et de la Forêt ainsi que les

sociétés minières, forestières, le Bureaux d'Achat Import-Export de divulguer les informations requises dans les systèmes de communication tels que les sites webs de leurs institutions.

Ces informations seront publiées par les soins du Secrétariat Technique sur la page de la République Centrafricaine au site web du Secrétariat International.

La divulgation systématique des informations requises et la mise en œuvre du Plan de Travail adapté permettront à la République Centrafricaine d'adresser, au Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale, une demande de levée de suspension.

DE LA PARTICIPATION A LA CONFERENCE MONDIALE

Le Secrétariat International organise la conférence mondiale de l'ITIE à Paris (France) du 17 au 19 juin 2019.

La confirmation de l'invitation adressée au Ministre des Mines et de la Géologie est attendue dans un bref délai pour permettre aux organisateurs de prendre des dispositions protocolaires pour son intervention.

Néanmoins, le souhait est de voir la République Centrafricaine, représentée à un très haut niveau politique par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Fait à Bangui, le 03 MAI 2019

LE MINISTRE
COORDONNATEUR NATIONAL DE L'ITIE-RCA




Robert MOIDOKANA